



COLLECTIF UN TOIT UN AVENIR · MONTPELLIER

Zéro enfant à la rue cet hiver.

Depuis septembre, des parents, des enseignant·es et des habitant·es ont mis à l'abri **21 enfants de nos écoles**, de la crèche à l'université. Ce n'est que la partie émergée de l'iceberg : à Montpellier, ce sont **100 enfants qui dorment à la rue**.

+150

nuits de mise à l'abri depuis septembre

+110

nuits chez des habitant·es solidaires

+11 000 €

de dons, et non pas de l'État

NOTRE DEMANDE

Un plan « zéro enfant à la rue » à Montpellier, dès cet hiver, porté par l'État et la Ville.

- 1 La mise à l'abri immédiate et durable de toutes les familles avec enfants sans hébergement.
- 2 La réquisition des logements et bâtiments vacants.
- 3 La fin de la réduction des places d'hébergement d'urgence.
- 4 Un 115 qui répond !
- 5 L'accès au logement social des familles que nous accompagnons.

La loi l'impose : toute personne sans abri en détresse doit pouvoir être hébergée (art. L. 345-2-2 CASF). Paris s'est engagée sur ce même objectif. Pourquoi pas Montpellier ?



En attendant, aidez-nous à tenir.

Scannez pour donner au **fonds d'urgence Un Toit Un Avenir** : il paie des nuits à l'abri pour les familles. Vous pouvez aussi héberger : **1ecole1avenir.fr**

Un toit est un droit !



MEMBRES DU COLLECTIF UN TOIT UN AVENIR · AVEC LE SOUTIEN DE RUSF, SUD ÉDUCATION ET DU MRAP